

## COMPTE-RENDU

CONSEIL DE QUARTIER

CHARTRONS / GRAND PARC / JARDIN PUBLIC

20 juin 2024 – Halle des Chartrons



### ***Étaient présents :***

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Bernard Blanc, Maire-adjoint du quartier Chartrons – Grand Parc – Jardin Public
- Pascal Jarry, Directeur de la mission Démocratie permanente, mairie de Bordeaux
- Jean-Baptiste Thony, Conseiller municipal délégué en charge du zéro déchet de la propreté
- Stéphane Pfeiffer, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire
- Didier Jeanjean, Adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Claudine Bichet, Vice-présidente de la Métropole en charge du climat et de la transition énergétique
- 80 habitants du quartier

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien :  
<https://youtu.be/7HZ9Dzaa6aY>

# Introduction

---

Bernard Blanc

*Maire-adjoint du quartier Chartrons-Grand Parc-Jardin public*

Bernard Blanc salue les personnes présentes et prie l'assemblée d'excuser Pierre Hurmic, retenu pour les campagnes de recrutement du CHU de Bordeaux. Deux sujets seront abordés lors de ce conseil : la propreté et l'urbanisme.

Bordeaux développe une politique municipale volontariste en matière énergétique, concernant notamment la solarisation de la ville. Plusieurs bâtiments municipaux bénéficient d'équipements photovoltaïques : les trois gymnases du Grand Parc, la mairie de quartier de Caudéran, le Parc Lescure ou encore la Base sous-marine.

Face à l'urgence climatique, la Ville agit pour la sobriété et l'efficacité énergétiques ainsi que le développement des énergies renouvelables. L'énergie solaire offre des avantages économiques et environnementaux.

La majorité municipale œuvre également en faveur de la végétalisation, des mobilités douces et de la piétonnisation des espaces publics.

Au sein du quartier, plusieurs animations témoignent du dynamisme culturel de la ville de Bordeaux :

- Exposition des œuvres monumentales d'ABRAM au Parc Rivière pendant tout l'été ;
- Exposition des photographies murales géantes d'Henrike Stahl sur les façades des résidences du Grand Parc ;
- Festival d'été du Grand Parc à la Salle des Fêtes à compter du 3 juillet prochain ;
- Activités physiques à proximité du centre social du Grand Parc à l'occasion des Jeux Olympiques.

Enfin, les actions exemplaires des jeunes et des habitants sur les sujets de propreté doivent être mises en valeur.

## Le plan propreté dans la ville et dans votre quartier

---

Jean-Baptiste Thony

*Conseiller municipal délégué en charge du zéro déchet et de la propreté*

Jean-Baptiste Thony, conseiller municipal, est également conseiller métropolitain délégué à la propreté et travaille, dans le cadre de la feuille de route métropolitaine, sur un plan dédié à la ville de Bordeaux. La propreté étant l'affaire de toutes et tous, les contributions des habitants sont indispensables.

A Bordeaux, 240 agents sont mobilisés 7 jours sur 7 et presque 24 heures sur 24 pour assurer, avec le soutien de partenaires privés et d'insertion, la propreté de la ville. 12 agents supplémentaires ont été recrutés l'année passée.

En 2023, 10 500 tonnes de déchets ont été collectés et traités par la régie, dont 1000 tonnes d'encombrants et dépôts évacués sur le centre-ville. 165 tonnes de déchets ont été ramassés dans les corbeilles du centre historique, et 11 000 interventions ont eu lieu pour constater des incivilités. La longueur totale des voies à nettoyer chaque semaine s'élève à 425 kilomètres.

Au sein du quartier, 28 agents de terrain et 3 encadrants disposent d'un équipement moderne : balayeuses, laveuses, goupils, aspirateurs Glutton et petit matériel. En 2023, ils ont collecté 225 tonnes d'encombrants et dépôts divers, et sont intervenus à 7250 reprises pour constater des incivilités déchets.

La feuille de route de la propreté s'articule autour de quatre axes : image du territoire, transition écologique, cadre de vie et citoyenneté. Le concours de toutes et tous est indispensable pour l'améliorer.

Le plan d'action propreté urbaine s'articule autour de trois axes : réduire, maîtriser et traiter. Des actions sont déjà engagées :

- Déploiement de bornes à déchets alimentaires ;
- Déploiement du tri sur les quais ;
- Collecté séparée des mégots ;
- Première étude comportementale sur la thématique des déjections canines ;
- Création d'une brigade anti-incivilités ;
- Étude sur le phénomène de vente à la sauvette ;
- Accompagnement des nettoyages citoyens.

*Les habitants sont invités à échanger en groupes réduits et à faire part de leurs remarques.*

## **Mise en dialogue : Citoyens, habitants, commerçants, Métropole bordelaise et Ville de Bordeaux, comment pouvons-nous relever ensemble les défis de la propreté ?**

Récapitulatif des contributions des participants en annexe.

### ▪ **Comment limiter les dépôts et les ordures ménagères sauvages ?**

*« Il faut apposer les numéros téléphoniques sur les poubelles ».*

Jean-Baptiste Thony retient cette suggestion. Il précise qu'une campagne de communication spécifique à chaque quartier est en cours. Le service Allo Proximité peut répondre à toutes les interrogations.

*« Il faut sensibiliser les nouveaux commerçants à la gestion de leurs déchets. »*

*« Nous suggérons la mise en place d'une application de géolocalisation des dépôts sauvages. Il faut également sensibiliser dans les écoles. »*

Jean-Baptiste Thony signale que la sensibilisation dans les établissements scolaires est déjà à l'œuvre.

*« Nous aimerions associer TBM à une campagne de mobilisation autour des mégots et installer des poubelles intelligentes qui préviendraient automatiquement les services municipaux lorsqu'elles sont pleines ».*

Jean-Baptiste Thony indique qu'une campagne est prévue. Depuis l'an dernier, la collectivité adhère à un éco-organisme qui travaille spécifiquement sur les mégots.

*« Il faut installer davantage de poubelles à proximité des commerces de bouche ».*

Jean-Baptiste Thony affirme qu'une étude sera menée à l'échelle de la Métropole pour affiner le lieu d'installation des poubelles.

*« La population doit être sensibilisée. »*

*« Les informations doivent être plus fréquentes. Il faut envisager la verbalisation. »*

*« Il est regrettable que les gens ne soient pas informés d'initiatives comme Clean Up. »*

Jean-Baptiste Thony signale que les personnes qui souhaitent organiser un évènement propreté peuvent être accompagnées par la collectivité, par l'aide matérielle et l'aide à la communication.

*« Il faut responsabiliser et sanctionner »*

*« Il faut imposer à chaque commerce un contrat spécifique pour la collecte des déchets. »*

Jean-Baptiste Thony explique que les brigades anti-incivilités, constituées de 9 agents de police municipale, bénéficieront des outils nécessaires pour sanctionner les contrevenants. Le contrat de collecte est obligatoire.

*« Des chiens urinent trop régulièrement sur les portes de la rue Notre-Dame ».*

Jean-Baptiste Thony indique qu'un travail est mené auprès de vétérinaires. Un kit distribué aux propriétaires de chiens comprendra des poches pour les déjections et des séances d'éducation canine.

*« Les poches distribuées pour récolter les déjections canines sont trop fines ».*

Jean-Baptiste Thony signale qu'il a été décidé de supprimer les distributeurs de poches à déjections, les propriétaires étant responsables des déjections de leurs animaux.

#### ▪ **Comment éviter les dépôts au sol au pied des conteneurs de collecte ?**

*« Les containers de verre et de vêtements doivent être vidés plus fréquemment »*

Bernard Blanc précise qu'avec l'instauration en 2025 de la collecte biodéchets, le volume des poubelles diminuera mécaniquement.

Jean-Baptiste Thony ajoute que les volumes de déchets sur Bordeaux Métropole diminuent depuis deux ans.

*« Il faut sensibiliser les propriétaires pour qu'ils agissent envers leurs locataires. »*

Jean-Baptiste Thony retient cette suggestion.

*« Nous proposons l'extension de la collecte des encombrants. »*

Jean-Baptiste Thony indique que le système de collecte des encombrants évoluera car il n'est à ce jour pas satisfaisant.

## La politique de la Ville en matière d'urbanisme

---

Stéphane Pfeiffer

*Adjoint au maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire*

Stéphane Pfeiffer rappelle la nécessité de produire une offre de logements abordables à Bordeaux du fait des évolutions suivantes : la littoralisation, la décohabitation, les séparations familiales et le coût du logement.

Une politique de l'habitat accessible appelle donc à être conciliée avec des enjeux de développement urbain résilient impliquant de respecter la politique « zéro artificialisation », de renaturer la ville et de faire preuve de sobriété foncière.

Cette démarche donne lieu à plusieurs actions :

- La création du label Bâtiment frugal bordelais ;
- La lutte contre les îlots de chaleur ;
- Le changement de la doctrine de la ville en termes d'installation de panneaux solaires ;
- La réorientation des grands projets d'aménagement (augmentation de la part d'espaces verts par habitant dans les nouveaux projets d'Euratlantique, accession sociale à la propriété à la Bastide Niel, sanctuarisation d'espaces verts à Brazza) ;

Concernant le quartier, la majeure partie des logements sociaux sont situés dans le Grand Parc. Pour diversifier l'offre de logements et améliorer la mixité du quartier, une politique de renouvellement urbain est actuellement menée sur le volet de la construction neuve comme sur celui de la réhabilitation.

Ainsi, la réhabilitation du centre commercial du Grand Parc doit permettre de renforcer ses fonctions de centralité et de sécuriser les pieds d'immeubles. Le projet retenu par la Ville prévoit la démolition de l'ensemble commercial existant et la reconstruction d'un cœur de centralité permettant d'accueillir des commerçants, un supermarché, un pôle médical et de nouveaux logements en accession abordable, notamment en bail réel solidaire.

Un programme mixte de logements libres et sociaux, commerces et bureaux est engagé par ailleurs rue Émile Counord. Il s'inscrit dans une intervention visant à optimiser et mieux valoriser les ressources foncières à l'échelle du quartier.

## Mise en dialogue

*« Les égouts sont-ils adaptés à la construction de nouveaux logements ? »*

Stéphane Pfeiffer le confirme.

*« Peut-on envisager une politique incitative aux toitures végétalisées ? »*

Stéphane Pfeiffer confirme que la nouvelle version du PLU incite les porteurs de projets immobiliers à solariser ou à végétaliser les toitures.

*« Le Collectif Urbanité au Grand Parc a reçu une lettre de la ville de Bordeaux opposant un refus au recours gracieux concernant le volumineux ensemble immobilier remplaçant le centre commercial. Nous avons dû saisir le tribunal administratif pour demander l'annulation de ce permis. En outre, notre courrier au Maire reste aujourd'hui sans réponse. Nous voulons un projet qui s'intègre au quartier, dans l'intérêt du quartier et des générations futures. Nous demandons le respect du PLU. »*

Stéphane Pfeiffer estime que le projet élaboré avec l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage est conforme aux règles du PLU. Concernant l'intégration paysagère et patrimoniale de l'opération en projet, il revient au tribunal administratif d'examiner les suites à donner sur ce projet, en réponse au litige avec l'association.

Néanmoins, il souligne que cette démarche contentieuse a retardé la mise en œuvre du projet et a contribué à dégrader l'ambiance urbaine du centre commercial.

*« Il est prévu de planter des arbres cours Balguerie. Sur le cours Portal, un espace piéton plus large est envisagé. Un espace spécifique pour les chiens peut-il être envisagé sur les quais ? »*

*« L'état du cours du Médoc n'est pas satisfaisant. Où en sont les travaux ? »*

Didier Jeanjean signale qu'un espace spécifique pour les chiens sur les Quais n'est pas prévu à ce jour. Concernant les cours évoqués, il est nécessaire de lui signaler tout problème de propreté afin d'initier une demande d'entretien particulier. Si le cours du Médoc n'est pas satisfaisant, il dispose cependant d'une piste vélo sécurisée et ne fait donc pas partie des

secteurs urgents. De nombreux travaux ont eu lieu sur les zones proches des cours Balguerie et Portal. La réfection de ces cours implique une étude sur les mobilités, puisque des gens y vivent et y travaillent.

*« Quels sont les moyens de contrôle mis en place concernant les potentielles particules ultrafines émises par la chaufferie biomasse du Grand Parc ? »*

Claudine Bichet rappelle que la Métropole est soumise à des réglementations et impose aux délégataires d'effectuer des mesures régulières. Les niveaux relevés sur les réseaux de chaleur urbain sont largement inférieurs aux limitations européennes. Il n'y a pas de risque sanitaire associé.

*« Que devient le centre social au Grand Parc ? Nous souhaitons une vraie reconfiguration du centre de ce quartier ».*

Bernard Blanc indique que le bâtiment sera réhabilité et les activités maintenues. Une ferme urbaine sera développée devant le centre social.

Stéphane Pfeiffer estime que les lieux de restauration, le pôle médical, les nouveaux lieux de vie, la ferme urbaine, la réhabilitation du centre social ou encore l'expérimentation « territoire zéro chômeur longue durée » auront un impact sur la reconfiguration du quartier.

*« Je croyais que nous parlerions ce soir de l'aménagement de la place des Chartrons. Ce projet a rencontré une grande hostilité. Vous ne tenez pas compte des observations. »*

Bernard Blanc indique que trois réunions d'information ont eu lieu. Il a été répondu aux questions des commerçants et riverains. Néanmoins, la mairie de quartier reste à disposition pour échanger.

Didier Jeanjean rappelle qu'une collaboration est établie entre la mairie de Bordeaux et une association de la place des Chartrons constituée spécifiquement pour porter les observations des commerces et riverains de la place. Cette association rencontrée à plusieurs reprises était reçue cette même semaine à la mairie.

## Conclusion

---

### Bernard Blanc

*Maire-adjoint du quartier Chartrons – Grand Parc – Jardin Public*

Bernard Blanc rappelle les travaux en cours et à venir au sein du quartier :

- Désamiantage/démolition de l'annexe A rue Schweitzer (en cours) ;
- Construction de la chaufferie Biomasse au Grand Parc (en cours) ;
- Travaux ENEDIS rue Minvielle et Pomme d'Or avant réfection de la chaussée (cet été) ;
- Plantations dans le nouvel aménagement de la placette Lavoir/Laroche (hiver 2024/2025) ;
- Végétalisation de la place Barkhausen (hiver 2024/2025) ;
- Requalification du cours Journu Auber entre la rue Chareau et l'avenue Émile Counord (2025) ;
- Végétalisation de la rue Saint Maur entre la rue Mandron et la rue Albert Pitres (hiver 2024/2025) ;
- Concertation sur les futurs aménagements rues David Johnston et Course (hiver 2025/2026).

Il rappelle que le budget participatif bénéficiera d'une enveloppe de 2 millions d'euros. Les Bordelais qui le souhaitent peuvent déposer un projet.

# Annexe : récapitulatif des contributions des participants sur le plan propreté

Priorisation des actions :

Limiter les dépôts et ordures ménagères sauvages	2 en 1	1 en 2	0 en 3
Accompagner la propreté autour des lieux festifs	0 en 1	1 en 2	2 en 3
Eviter les dépôts au sol au pied des conteneurs de collecte	0 en 1	1 en 2	1 en 3

Contributions :

<b>Limiter les dépôts et ordures ménagères sauvages</b>
Comment Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux pourraient-elles vous aider ?
Comment souhaiteriez-vous contribuer en tant que citoyen ?
Passages plus fréquents pour ramasser les <b>conteneurs</b> (verres, vêtement, etc.)
Elargir le champ de collecte des encombrants
Réfléchir à une solution pour les poubelles individuelles qui ne peuvent être rentrées faute de place à l'intérieur des immeubles
Ramassages plus fréquents / Davantage de poubelles près des écoles (par ex)
Améliorer la disponibilité et la proximité des conteneurs à verre
Poubelles collectives enterrées pour les riverains / imposer que chaque commerce ait un contrat spécifique pour la collecte de leurs déchets
Dans le parc du grand parc mettre à disposition des usagers des poubelles aux abords des jeux / Mettre autour des immeubles des grandes poubelles et plus de bornes de bouteilles
<b>Sensibilisation</b> dans les écoles, lycées et assos (organisation de journée collective de propreté sur la base du volontariat)
Campagne auprès des syndics d'immeubles collectifs
Education des jeunes
Sensibiliser la population (affichage par ex)
Campagne sur le service des encombrants : communiquer sur la gratuité du service / Inciter les commerçants (restaurateurs) à gérer plus efficacement leurs déchets (compacteurs ?)
Permettre, aider les riverains à s'approprier les espaces déchétogènes
Identifier les zones avec des dépôts sauvages réguliers. Puis communiquer sur ces zones afin d'informer les personnes des services "Allo proximité" + numéro de téléphone. L'objectif est de sensibiliser les gens sur les services auxquels ils sont ayant-droit.
Des cours dans les écoles pour sensibiliser les enfants à l'environnement.
<b>Meilleure information</b> sur les possibilités d'enlèvement des encombrants (service assez méconnu du grand public)
Information sur les numéros à appeler / Coller ces numéros sur les poubelles
Au grand parc, communiquer que les encombrants sont enlevés 1 fois par mois et préciser un lieu
Rappeler aux citoyens l'obligation pour le fournisseur de retirer le matériel ancien



Augmenter l'information des habitants pour les aider à se débarrasser des encombrants
Rediffuser le numéro de téléphone / Mettre des affiches d'information sur les lieux de dépôts connus / Etendre à tous les encombrants : mobiliers, lavabos, électroménager, etc. plus de recours à "Allo proximité" (exemple caméra comme à Libourne)
Information sur les passages des collecteurs
<b>Signaler</b> un début de dépôt le plus rapidement possible pour éviter l'amoncellement / Développer une application pour signaler les dépôts sauvages ou les encombrants à débarrasser
Manque d'éducation : <b>sanctions</b> , que les propriétaires sanctionnent les locataires / Les commerçants sont responsables du nettoyage devant leur porte
Identifier les contenants et les sanctionner en communiquant sur les sanctions (Name & Shame!)
<b>Végétaliser</b> les lieux au maximum
<b>Accompagner la propreté autour des espaces festifs</b>
Comment Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux pourraient-elles vous aider ? Comment souhaiteriez-vous contribuer en tant que citoyen ?
Multiplier les <b>points de collecte</b> (addition de micros-événements festifs, exemple Jardin public), lors des périodes estivales
Adapter le système de ramassage des poubelles en cas de forte fréquentation (ex Jardin public) + collecteurs de verres dans les endroits fréquentés
Mettre plus de poubelles
Distribution de sacs poubelles pour y déposer ses déchets et déposer son sac poubelle dans une grande poubelle.
Plus de poubelles, la propreté appelle la propreté
Bien dimensionner les différentes poubelles
Identifier les zones et espaces festifs réguliers afin de mettre en place un dispositif de recyclage plus avancé avec de la sensibilisation
Conteneurs plus grands occasionnels
Déposer des réceptacles pour les déchets
Développer la <b>consigne</b> sur les gobelets
Favoriser les consignes auprès des commerçants autour des zones festives
<b>Chiens</b> en laisse : nettoyer les pipis et le reste (bouteilles d'eau, sacs, etc., là aussi manque d'éducation)
<b>Education +++</b>
Installation de panneaux publicitaires rappelant les numéros de la mairie pour service nettoyage
Campagne de sensibilisation sur place auprès des jeunes
Sensibiliser les associations afin d'organiser des passages "clean up"
Concevoir des flyers à afficher dans les halls d'immeubles, dans les commerces ou des autocollants lors d'événements
<b>Organisateur = responsable</b> (+ de monde pour aider)
Responsabiliser les organisateurs (bars/boites de nuit)
Imposer à chaque organisateur de manifestations de procéder aux nettoyages au moment de la signature du contrat festifs
Le " <b>à emporter</b> " devrait payer une taxe pour ça.
Augmentation des effectifs de <b>police municipale</b> la nuit
<b>Sanctionner</b> les personnes qui jettent.





<b>Eviter les dépôts au sol au pied des conteneurs de collecte</b>
Comment Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux pourraient-elles vous aider ?
Comment souhaiteriez-vous contribuer en tant que citoyen ?
<b>Ramassages plus fréquents</b> dans les quartiers commerçants
Vider les conteneurs plus souvent / Adapter la rotation à la fréquence de remplissage
Pas assez de conteneurs de verres et de vêtements / Pas assez de poubelles publiques dans les rues
Réactivité du service en charge pour le ramassage des déchets
Implanter davantage de poubelles et de plus grand format
Vider le conteneur plus souvent
Passages plus fréquents pour vider les conteneurs de collecte afin d'éviter les dépôts au sol / Même chose pour les conteneurs de verre.
Les vider plus souvent bien entendu / En installer plus.
Augmenter la fréquence de collecte / Augmenter la capacité
Ne suffirait-il pas de veiller à l'adéquation du dimensionnement et à la fréquence de collecte (mais aviez-vous vraiment besoin de nous pour répondre à cette question ?)
Mise à disposition des sacs et poches afin de rassembler les vêtements et faciliter la collecte / Calibrer l'ouverture du box de poubelles afin de faciliter le dépôt / Augmenter la fréquence de collecte afin d'éviter le trop plein et le dépôt au sol.
Fréquence du ramassage / Fragilité des bornes enterrées
Dans les quartiers avec une importante population, il faut plus de ramassage.
Augmenter les passages
Que la mairie assure la collecte des déchets de verres entre autres
Améliorer la <b>communication</b> et l'information sur les solutions proposées, les lieux de collecte, l'obligation de rentrer les poubelles
Education
Sensibiliser les plus jeunes, les éduquer à la propreté de leur ville, à l'hygiène de vie
Pédagogie autour des conteneurs sous forme d'affiches
Inciter les commerçants et leurs fournisseurs à réduire les emballages / Informer les agences immobilières pour sensibiliser
Site internet qui indique le niveau de remplissage comme pour les Vcub
Indiquer qu'il est interdit de déposer au sol
Réfléchir à une <b>fiscalité</b> incitative
Mettre une <b>caméra</b> , panneaux amendes
Imposer de rentrer ses poubelles après chaque ramassage / Faire du civisme, attribuer des sanctions.
<b>Votre proposition force</b>
<b>Sensibilisation</b> auprès des nouveaux commerçants concernant la gestion de leurs déchets
Coller les numéros d'appel sur les poubelles
Education
Intervention dans les écoles
Sensibiliser les enfants à l'école / Organiser davantage de sorties de type "clean up"
Campagne de sensibilisation à la propreté : écoles, collèges, lycées + associer TBM (affiches + campagne) surtout pour les mégots
Education des enfants : éduquer les parents (ateliers dans les écoles, intervenants extérieurs) / Bus et tram : infos humoristiques
Affichage : responsabilisation citoyenne "Une ville propre est agréable à vivre".
Informations / Pédagogie, éducation parents/enfants



Education depuis le plus jeune âge
Rétablir le poste d'agent "voyer" pour surveiller/informer/conseiller/recueillir les suggestions des habitants
<b>Application de géolocalisation</b> pour signaler les dépôts sauvages
Installer des <b>poubelles "intelligentes"</b> signalant aux services de nettoyage que le PAV est plein.
Plus de contenants (poubelles, containers) et plus de fréquence de relève (surtout pour les commerces de bouche)
Extension de la collecte "Allo proximité" à tous les encombrants
<b>Sanctions</b>
TAG vidéosurveillance ?
Verbalisations
Sanctionner les gestes incivils

